## **COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

Rapport de la Commission de Gestion et des Finances concernant le préavis N°06/2024 relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à la présentation du préavis par Monsieur Laurent Bardet, il en ressort les éléments suivants :

- 1) la stratégie régionale est le fruit de trois ans d'un travail concerté entre les Communes, la Région et le Canton ;
- 2) chaque conseil communal ou général du district doit l'approuver avant l'approbation par le Conseil d'Etat ;
- 3) l'objectif est de maintenir les emplois existants et en accueillir des nouveaux pour qu'une partie des habitants puissent travailler près de chez eux ;
- 4) trois sites sont identifiés en zones d'activités locales (ZAL) sur notre commune : la zone artisanale, Les Vettanes et En Clarens. Ces ZAL favorisent le maintien du tissu économique à l'échelle communale. Elles peuvent être agrandies pour les besoins spécifiques d'entreprises locales existantes, sans que ces besoins soient identifiés dans le SRGZA.

En conclusion la Commission de Gestion et des Finances prie le Conseil Général d'accepter le préavis N°06/2024 tel que présenté par la Municipalité et propose de prendre les décisions suivantes :

## Le Conseil Général de Coinsins

Vu : le préavis municipal N°06/2024

Ouï: le rapport de la Commission de gestion et des finances

Considérant : que cet objet a été porté à l'ordre du jour

## Décide

d'accepter l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon

Coinsins, le 20 mai 2024

Chobal

La Commission de Gestion et des Finances

Nicolas

CHABAL

Serge DÜRST Lucy NIGG**L**I Edo

SBRISSA

Alain

**VALENTINO**